

Appel à communications

Colloque

organisé par l'UR « Fonctions économiques et changement urbain »

sur le thème

Villes, pouvoir et modes de gouvernement urbain en Tunisie et au Maghreb

17-18 avril 2013

La ville est le lieu où se côtoient de multiples acteurs aux intérêts divergents, intervenant à des degrés divers dans la production/reproduction d'un espace urbain plus ou moins éclaté, plus ou moins ségrégué, plus ou moins légal, plus ou moins durable. Les tensions, les conflits et les risques qu'engendre le jeu des acteurs font de la ville un lieu de pouvoir où interfèrent les différents niveaux de la hiérarchie administrative et un espace politique soumis à toutes sortes de pressions exercées par les groupes dominants, les notabilités urbaines, les marginalités sociales de la ville, et parfois, par quelques entités de la société civile. Les conflits qui agitent l'urbain (conflits d'intérêt, conflits d'usage, luttes urbaines ...) contribuent largement à sa transformation.

De la commune à l'Etat, l'acteur public, qui est supposé porter des valeurs collectives, est censé apporter cadre de cohérence, sécurité, paix sociale et moyens d'incitation au progrès social et au développement économique. Mais, l'adhésion à l'ordre global provoque le laminage du rôle de l'Etat-providence, souvent confronté à l'urgence, devenu plus soucieux de la mobilisation des acteurs les plus performants et de l'optimisation des territoires les plus compétitifs que de l'équité sociale au sein de la sphère domestique locale.

Aujourd'hui, le rapport du pouvoir à la ville obéit à plusieurs logiques :

- Une logique globale dans laquelle les hauts lieux de la mondialisation imposent une convergence idéologique et financière inclusive ou exclusive consacrant un ordre global dominant, mettant les villes en compétition, générant ainsi d'importantes recompositions territoriales et de nouvelles formes urbaines. A la planification urbaine directive ou indicative, se substitue un urbanisme de projet (« urbanisme en plein ») où le marketing urbain et les traitements « durables » prennent beaucoup de place, et un urbanisme de marges (« urbanisme en creux ») où des processus périphériques, souvent spontanés, presque anonymes, ne semblent pas faire évoluer les nouveaux territoires de la ville vers une nouvelle urbanité.

- Une Logique nationale dans laquelle l'Etat centralisateur crée ses relais de pouvoir et définit ses moyens d'intervention régionale et locale pérennisant son autorité et les symboles de cette autorité. Pendant longtemps, c'est l'Etat qui pilote la politique urbaine, développe les synergies à travers son réseau d'acteurs régionaux et locaux et veille à l'équité et la cohésion socio-territoriale à travers sa politique économique et ses programmes d'infrastructures et d'encadrement socio-culturel. Depuis peu, des rapports inédits s'établissent entre des villes bénéficiant d'avantages compétitifs très inégaux et un État, presque déshabilité face aux défis urbains.

- Une logique locale dans laquelle les acteurs de proximité politique et économique gouvernent la ville, gèrent ses conflits et parfois la contestation sociale qui l'agite, organisent le territoire et assurent la sécurité de ses occupants. La complexité de l'urbain tant dans ses fonctionnalités que dans ses conflictualités, en même temps que l'usure de la centralité de l'Etat dans un contexte néolibéral postfordiste, invite à l'instauration d'un nouveau jeu d'acteurs, au changement du cadre institutionnel et du mode opératoire de la gestion urbaine, supposant la mobilisation des compétences et des ressources sur un modèle gouvernanciel démocratique et participatif.

En Tunisie, de Carthage, l'ancienne cité punique, à Tunis, l'actuelle capitale politique et économique du pays, la ville n'a cessé d'être le siège ou le relais de l'autorité centrale, structurant un espace politique et économique plus ou moins étendu, soumis aux pouvoirs exclusifs du prince et du marchand. Aujourd'hui, la question relative au rapport de la ville au pouvoir, à priori générale, prend toute sa valeur quand il s'agit de pays où l'ordre est bouleversé par des mouvements sociaux, voire une révolution. L'émergence relativement tardive des enjeux locaux, alors que les changements au sommet de l'Etat national ne sont pas encore introduits et opérés, posera le problème du renouvellement ou de la refonte du rapport entre un pouvoir, encore en gestation, et la ville, institutionnellement réduite à une simple commune, confinée jusqu'ici à l'intérieur de ses frontières et confrontée aux enjeux produits par une situation géopolitique nationale exceptionnelle.

Alors, comment faire évoluer l'action urbaine d'un ordre institutionnel obsolète soumis à la hiérarchie d'un Etat centralisé et aux intérêts dominants vers un ordre gouvernanciel citoyen où prévalent participation, régulation et arbitrages ?

Comment arrêter, sinon réduire, le chaos lié à la recrudescence de l'anarchie résidentielle et de l'auto-emploi informel et comment instaurer un ordre territorial socialement et politiquement correct et un environnement urbain durablement viable ?

Comment concilier le social, vécu au quotidien par une population vivant dans la difficulté ou à la marge, et l'économie soumis aux turbulences de la conjoncture internationale et à la mise en compétition des entreprises et des lieux à l'échelle mondiale ?

Ce colloque cherche à réunir les géographes et les chercheurs en sciences humaines et sociales autour du thème « Villes, pouvoir et modes de gouvernement urbain en Tunisie et au Maghreb ». On ne peut point prétendre qu'on puisse arrêter une liste exhaustive des questions susceptibles d'intéresser les participants tunisiens, maghrébins et étrangers à ce colloque. Néanmoins, ce thème, bien et dûment contextualisé, ne manquera pas d'interpeller les intervenants surtout sur les sous-thèmes suivants :

1. L'évolution récente des relations de pouvoir et d'influence dans la ville, entre logiques anciennes et nouveaux paradigmes ;
2. Pouvoir, conflictualités urbaines et protestations collectives ;
3. Le sens et la symbolique des lieux de pouvoir et de la contestation dans la ville ;
4. L'Etat « anémique », « déshabilité » ou « contourné », face à la recrudescence de l'informalité économique et résidentielle, de la violence et des risques urbains ;
5. Nouveaux enjeux urbains, jeu des acteurs et jeu d'influence territoriale ;
6. Les enjeux d'un développement urbain participatif partagé.

Colloque organisé par l'UR
« Fonctions économiques et changement urbain »

sur le thème

Villes, pouvoir et modes de gouvernement urbain en Tunisie et au Maghreb

17-18 avril 2013

Comité d'organisation

Habib DLALA
Abdesslem BEN HAMIDA
Abdelkrim SALEM
Abdelkrim DAOUD

Questions pratiques

Envoi des résumés

Les propositions de communication devront être adressées par courriel (fichiers attachés au format Word) à ur.econurba@gmail.com

Elles doivent comporter :

Un titre, un résumé en 5000 signes espaces compris (Times New Roman, 12), le nom de l'auteur, l'institution d'appartenance, l'adresse mail, le numéro de téléphone.

Calendrier

20 octobre 2012 : Date limite des propositions de communication

17 novembre 2012 : Notification d'acceptation aux auteurs

16 février 2013 : Réception des textes définitifs (**seules les communications reçues à cette date figureront sur le document qui sera diffusé et remis à chaque participant**)

Lieu du colloque

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 94 boulevard du 9 avril – Tunis.

Langue

Les textes écrits en anglais sont admis, leur présentation sera en français.

Publication

La publication ne sera envisagée, après évaluation, que pour les communications dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et formats exigés et ayant fait l'objet d'une présentation effective par l'auteur.

Autres questions pratiques

Les informations détaillées sur l'organisation du colloque (comité scientifique, liste des communications retenues, programme provisoire, programme définitif, etc.) seront communiquées à temps aux participants.